

TARIFS LYCÉE GÉNÉRAL, TECHNOLOGIQUE, PROFESSIONNEL ET CAP

(2026 - 2027)

Régimes		Coût régime/an	Contribution des familles pour le LYCEE / an	<u>TOTAL ANNUEL</u> = contribution des familles + coût régime	Arrhes d'inscription pour le LYCEE
EXTERNE	coût repas occasionnel 7,55€/repas	selon consommation		800 € + coût repas selon consommation	
DEMI - PENSIONNAIRE (sur la base de 30 semaines)	forfait 1 repas/semaine	201 €	forfait « activités culturelles et sportives »	1 001 €	300 €*
	forfait 2 repas/semaine	402 €		1 202 €	
	forfait 3 repas/semaine	603 €		1 403 €	
	forfait 4 repas/semaine	804 €		1 604 €	
	forfait 5 repas/semaine	1 005 €		1 805 €	
INTERNE (sur la base de 30 semaines)	Sans accueil le dimanche soir	3 700 €		4 500 €	600 €*
	Avec forfait accueil le dimanche soir (360€)	4 060 €		4 860 €	

*dédouites de la facture annuelle en cas d'inscription définitive

INFORMATIONS FACTURATION

Arrhes d'inscription

Pour tous les nouveaux élèves, des arrhes sont demandées lors de la confirmation d'inscription et **dédouites de la facture annuelle en cas d'inscription définitive.**

En cas de désistement, les arrhes seront intégralement conservées par l'établissement.

Mode de règlement

Une facture annuelle est établie début octobre.

Le paiement par prélèvement est le mode de règlement par défaut. Les mensualités s'échelonnent du 10 octobre au 10 mai avec une régularisation au mois de juin. Les familles ne souhaitant pas la mise en place du prélèvement devront payer la facture en une seule fois au mois d'octobre.

Pour les familles séparées/divorcées, il est possible d'adapter les modalités de facturation au moment de l'inscription.

NE SONT PAS COMPRIS DANS LES TARIFS CI-DESSUS LES COÛTS RELATIFS

- aux classes de Seconde G&T à projet: International (de 1850€ à 2800€), Sport de Pleine Nature (750€)
- au parcours Dual Diplôma (1410€ pour l'année)
- aux sorties/activités/projets scolaires
- aux frais exceptionnels d'infirmerie
- aux activités culturelles et sportives (= forfait budget classe) : de 20 à 70€ selon la classe. Ce forfait obligatoire sera ajouté sur votre facture annuelle.